

## CONDITIONS D'INSCRIPTION A L'EXAMEN ORAL DE FIN DE MODULE AM1

L'examen oral de fin de module (*mündliche Modulabschlussprüfung*) est destiné à évaluer votre niveau à la fin de l'Aufbaumodul 1, après que vous aurez validé les quatre cours du module<sup>2</sup>. **Le niveau C1 sera requis lors de l'examen.**

Nous vous rappelons que la charge totale de travail de ce module est de 360 heures :

- 30 heures de présence pour chacun des 4 cours du module (total : 120 heures)
- 30 heures de travail en autonomie pour chacun des 4 cours (total : 120 heures de « Selbststudium »)
- 120 heures de préparation en autonomie à l'examen (total : 120 heures de « Selbststudium »)

... soit **240 heures de travail autonome** (Selbststudium). Ce travail que vous devez fournir **en plus des cours** n'est pas négligeable. Il doit vous permettre (avec les cours) d'atteindre le niveau C1 du CECRL, qui est l'objectif visé de ce module. cf. dernière page : la description du niveau C1 du CECRL.

## INSCRIPTION ET DATES DE L'EXAMEN ORAL

Si vous souhaitez passer cet examen oral à la fin du semestre, **inscrivez-vous sur Klips 2 au plus tard le 15 juin 2019<sup>3</sup>**. (il n'y a qu'**une seule inscription sur Klips** pour la partie en français et la partie en allemand de l'examen, deux parties qui ont lieu **obligatoirement** le même semestre).

Respectez cette échéance : si vous n'êtes pas inscrit dans les temps, il ne vous sera pas possible de passer l'examen, pour des raisons techniques indépendantes de notre volonté. Les deux parties de cet examen oral auront lieu **dans la deuxième quinzaine du mois de juillet 2019 (prévoyez donc d'être disponible jusqu'à fin juillet)**.

La date de la partie en allemand de l'examen n'est pas forcément la même que pour la partie en français. En effet, bien qu'il s'agisse d'un examen global, noté globalement, il n'est pas toujours possible, pour des raisons organisationnelles, de le faire passer en une seule fois.

- Pour la date et le lieu de la partie en français de l'examen (organisée par les lectrices de français), un planning vide sera affiché à côté du bureau des lectrices au plus tard deux semaines avant l'examen : vous pourrez vous y inscrire pour le jour de votre choix (dans la limite des places disponibles ce jour-là) et nous vous attribuerons ensuite un horaire pour le jour choisi (vous ne pourrez pas choisir cet horaire).

- Pour la date et le lieu de la partie en allemand de l'examen, vous serez contactés courant juillet par vos professeurs chargés des cours de traduction/médiation français-allemand. Attention : pensez à consulter votre boîte mail !

Si vous passez l'une des deux parties de l'examen (soit celle en français, soit celle en allemand), et que vous ayez un empêchement sérieux pour l'autre partie, les enseignants concernés s'efforceront de vous proposer une date alternative afin que vous puissiez passer l'examen entier. Contactez-les si c'est le cas.

## MODALITES DE LA PARTIE EN ALLEMAND DE L'EXAMEN ORAL

Cette partie de l'examen est organisée par vos professeurs chargés des cours de traduction/médiation français-allemand, qui vous donneront de plus amples informations sur le contenu de cette partie de l'examen au début du semestre.

<sup>1</sup> Pour les étudiants en Bachelor Lehramt für Haupt-, Real- und Gesamtschulen, et en Sonderpädagogik, le module AM1 n'est pas composé des mêmes cours et les modalités de l'examen en sont différentes. cf. Fiche MAP-AM1-InfosEtudiants-HRGe-SoPä.

<sup>2</sup> Les cours de l'AM1 pour les étudiants inscrits sur Klips 2 sont les suivants : **Sprachmittlung B ins Französische** (Traduction/Médiation allemand-français), **Sprachmittlung aus dem Französischen** (Traduction/Médiation français-allemand), **Kommunikations- und Argumentationstechniken Französisch** et **Vorlesung auf Französisch: Landeskunde/Kulturwissenschaft**.

<sup>3</sup> Attention : pour des raisons d'organisation du planning, la date limite n'est pas la même que pour les examens écrits.

**Au début du semestre**, les lectrices des cours de l'AM1 vous fourniront une liste de **sept thématiques** à travailler pour préparer la MAP<sup>1</sup>. La partie « exposé » de l'examen portera sur l'une de ces 7 thématiques. Lors des cours de KAT, les lectrices vous indiqueront comment travailler au mieux ces thématiques. Si vous avez déjà suivi les cours de l'AM1, envoyez un mail aux lectrices chargées de ce cours : elle vous enverront la liste des 7 thématiques.

Lors de la MAP, avant la partie française de l'examen, vous disposez de **30 minutes de préparation**. L'examen oral en français dure **30 minutes** (devant un jury composé de deux examinatrices). Prévoyez donc **en tout 60 minutes**.

Vous recevez :

- **un seul** texte factuel en français (sur un sujet de société) avec une question problématique
- un texte en allemand sur un sujet différent (mais dont le champ lexical est supposé connu)
- le thème de civilisation sur lequel vous serez interrogé

Les 30 minutes de préparation vous permettent de :

- lire le texte français et préparer le **plan** d'un exposé permettant de répondre à la question posée
- préparer la médiation du texte allemand en français
- rassembler vos idées sur le thème de civilisation donné

À l'oral, vous devez ...

- **synthétiser** de manière ordonnée les informations dont vous disposez sur le sujet **afin de répondre en conclusion à la question posée**. Pour cela, vous utiliserez obligatoirement **le texte fourni lors de l'examen ainsi que les textes que vous aurez collectés au cours du semestre**. Après votre exposé, le jury vous posera des questions pour expliciter certains points et vérifier votre bonne compréhension du sujet. Ces questions vous permettent de préciser votre pensée et constituent donc une aide (10 à 12 minutes d'exposé, 3 à 5 minutes de questions de la part du jury).
- **médier** le texte allemand en français (10 minutes). Après votre médiation, le jury vous demandera d'expliquer certains de vos choix lexicaux, grammaticaux et syntaxiques (vous aurez besoin pour répondre à ces questions du métalangage grammatical : pensez à revoir vos bases grammaticales).
- **évoquer quelques aspects importants** d'un sujet de civilisation (environ 5 minutes). La liste des sujets à travailler (avec une bibliographie) est consultable à la bibliothèque à côté du « Handapparat Französisch ». Les ouvrages mentionnés dans la bibliographie se trouvent également au « Handapparat Französisch ». Certains ouvrages sont consultables en ligne, sur le site de l'USB (notamment l'ouvrage de Lüsebrink, dans sa version actualisée de 2018 !)
- Vous serez évalué sur votre capacité à **expliquer, commenter, traduire** ainsi que sur la richesse de votre **vocabulaire**, la précision de votre **syntaxe** et la justesse de votre **prononciation**. Vos compétences doivent correspondre au **niveau C1 du CECRL**.

## RESULTATS DE L'EXAMEN ORAL

Les résultats seront indiqués sur Klips 2 environ quinze jours après les derniers oraux. La MAP-AM1 est un **examen global**, noté sur 100 points (la partie en allemand représente 20% de la note, la partie en français 80%). La note correspond à l'addition des points obtenus dans les deux parties.

Si vous réussissez l'examen (ce que nous espérons), celui-ci ne peut pas être repassé. Si l'examen est raté, vous pouvez le repasser le semestre suivant ou ultérieurement. Dans tous les cas, il est alors obligatoire de **repasser la totalité de l'examen** (la partie en allemand **et** la partie en français). Pensez à vous **réinscrire** à l'examen dans les délais sur KLIPS 2.

Si vous avez déjà validé les cours de Kommunikations- und Argumentationstechniken et/ou de traduction de l'allemand vers le français lors d'un semestre précédent (ou que vous avez une équivalence), vous pouvez toutefois assister à ces cours lors des séances consacrées à la préparation de la MAP. Dans ce but, contactez par mail la lectrice en charge du cours, juste avant le début du semestre. Si vous souhaitez assister de nouveau au cours de version (traduction du français vers l'allemand), veuillez contacter les enseignants chargés de ces cours.

---

<sup>1</sup> Vous pouvez consulter sur ces thématiques différents articles de presse sur le site de l'USB: [https://www.ub.uni-koeln.de/IPS?SERVICE=TEMPLATE&SUBSERVICE=DBIS\\_BROWSE&VIEW=USB:Simple&LOCATION=USB&SID=IPS2:eca4ecdcc0312045b2714d2e158dc525&SETCOOKIE=TRUE&BIBID=usb\\_k&LANGUAGE=de&PAGE=detail&lett=f&titel\\_id=1670](https://www.ub.uni-koeln.de/IPS?SERVICE=TEMPLATE&SUBSERVICE=DBIS_BROWSE&VIEW=USB:Simple&LOCATION=USB&SID=IPS2:eca4ecdcc0312045b2714d2e158dc525&SETCOOKIE=TRUE&BIBID=usb_k&LANGUAGE=de&PAGE=detail&lett=f&titel_id=1670)

Le niveau C1 est celui d'un **utilisateur expérimenté** de la langue. Le CECRL indique notamment qu'une personne de niveau C1 « peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites. Elle **peut s'exprimer spontanément et couramment** sans trop apparemment devoir chercher ses mots et peut utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique. Elle peut s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours ».

Si vous pensez n'avoir pas encore atteint ce niveau, nous vous conseillons d'attendre avant de vous inscrire à l'examen.

Pour atteindre ce niveau C1 en français oral, niveau qui sera évalué lors de l'examen de fin de module (MAP-AM1), nous vous conseillons **très fortement** de ne passer cet examen oral qu'**APRÈS** avoir séjourné en France ou dans un autre pays de langue française. Vous augmenterez ainsi vos chances de réussite et vous pourrez obtenir une meilleure note.